

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2013.42 Décisions de travaux complémentaires locaux de la Mairie .doc

L'an deux mille treize et le mardi quinze octobre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Didier GERIN, Maire.

Date de convocation : 10 octobre 2013

Présents : Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Daphné GAULT, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI, Michel RODEL, Franck DENOLLY, Eric CLO, Noélie LASCOLS, Annick MOURARET, Sandrine BONNAY

Absentes excusées : Sylviane MONNOT, Sylviane VANEL

Secrétaires de séance : Sandrine BONNAY et Guy BATTAGLINI

Pouvoir de Sylviane MONNOT à Michel CROS

Pouvoir de Sylviane VANEL à Pierre GUILLET

Monsieur le 1^{er} adjoint rappelle la délibération 2013.38 du 24 septembre dernier et présente plusieurs devis afin de sécuriser le bâtiment mairie par l'installation d'une alarme et la mise en place de stores sur la façade avec capots de protection.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE de valider les différents devis pour un montant total de 6 300 euros TTC.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Didier GERIN

